

Comptes nationaux trimestriels

Publication

Pour un trimestre donné, deux exercices sont effectués :

- Le premier, «**premiers résultats**», est publié moins de 45 jours après la fin du trimestre. Il donne une première estimation de la croissance trimestrielle du PIB ainsi que des opérations sur les biens et services (échanges extérieurs, production, consommation, formation brute de capital fixe, variations de stocks).
- Le second, «**résultats détaillés**», est publié moins de 90 jours après la fin du trimestre. Il met à jour la première estimation de la croissance trimestrielle du PIB et des opérations sur biens et services. Il fournit également une première estimation des comptes des ménages et des entreprises.

Outre les taux de croissance trimestriels, figurent dans ces publications le calcul de «**l'acquis de croissance**» des différents agrégats pour l'année en cours. L'acquis de croissance d'une variable pour une année N correspond au taux de croissance de la variable entre l'année N-1 et l'année N que l'on obtiendrait si la variable demeurait jusqu'à la fin de l'année N au niveau du dernier trimestre connu. Par exemple, lorsque le dernier trimestre connu pour une année N est le deuxième trimestre, l'acquis de croissance de la variable pour l'année N est égal au taux de croissance entre N-1 et N que l'on obtiendrait si la variable restait aux troisième et quatrième trimestres au même niveau qu'au deuxième trimestre.

Procédure d'élaboration

Les comptes nationaux trimestriels visent à fournir, à un rythme infra-annuel, une information **macro-économique** complète, relativement détaillée et cohérente avec les comptes annuels passés. Cette information (en valeur, en volume et en prix) est corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables afin que les évolutions d'un trimestre à l'autre ne reflètent que les mouvements d'ordre conjoncturel.

Les comptes trimestriels et les comptes annuels partagent le même cadre conceptuel, celui du système de comptabilité nationale décliné au niveau européen (SEC 1995). Annualisées, les données trimestrielles sont cohérentes avec celles des comptes annuels. Annuels ou trimestriels, les comptes sont publiés en volume aux prix de l'année précédente chaînés. L'année de base « 2005 » est l'année de référence pour ces calculs en volume.

Les comptes trimestriels sont construits sur la base **d'indicateurs infra-annuels**, selon trois schémas :

1. Si l'indicateur est en volume (ex : nombre d'immatriculations de véhicules neufs) :
 - élaboration du compte en volume : indicateur brut de volume -> correction des variations saisonnières (CVS) et des jours ouvrables (CJO)-> indicateur CVS-CJO de volume -> étalonnage (ajustement économétrique permettant de passer d'un indicateur à la série correspondante des comptes) -> calage (ajustement sur les résultats des comptes annuels) -> compte en volume
 - indicateur de prix : indicateur brut de prix -> correction des variations saisonnières -> indicateur CVS de prix
 - élaboration du compte en valeur : indicateur en valeur = compte en volume * indicateur de prix -> étalonnage -> calage -> compte en valeur
 - compte de prix = compte en valeur / compte en volume
2. Si l'indicateur est en valeur (ex : indice de chiffre d'affaires), on calcule d'abord le compte en valeur. L'indicateur du compte en volume est alors le compte en valeur déflaté par l'indicateur de prix.
3. Si un indicateur existe en valeur et en en volume, les deux comptes sont établis séparément par le schéma d'étalonnage-calage. Le compte en prix se déduit comme ratio des comptes en valeur et en volume.

La méthode d'estimation est la même pour les « premiers résultats » et les « résultats détaillés ». Seul le nombre d'indicateurs extrapolés et le nombre de séries publiées pour le dernier trimestre différencie les deux estimations. En particulier, entre les deux publications, le dernier mois du trimestre des indices de chiffres d'affaires et les deux derniers mois de données de l'assurance maladie (en dates de soins) deviennent disponibles. Les indicateurs manquants sont le plus souvent extrapolés au moyen de processus statistiques (de type « Arima »).

Pour certaines séries, dont le poids est en général faible, aucune donnée conjoncturelle n'est disponible. Les comptes annuels sont alors prolongés par une extrapolation de l'année en cours, le plus souvent sur la base d'expertises *ad hoc* (telles que les commissions des comptes) et les comptes trimestriels découlent d'un « lissage trimestriel » de la série annuelle. Ce lissage consiste à estimer une série trimestrielle qui minimise la variabilité de la série d'un trimestre sur l'autre.

Principaux indicateurs utilisés

Commerce extérieur

Sources : statistiques douanières ; balance des paiements ; indices des prix à l'importation et à l'exportation dans l'industrie ; indices de valeur unitaire du commerce extérieur de produits agricoles ; échanges extérieurs physiques d'électricité.

Production

Sources : indice de la production industrielle (industrie hors eau, gaz et électricité) ; statistiques agricoles et de transport ; indices de chiffres d'affaires (issus des déclarations de TVA) ; indice de prix de production dans l'industrie. Pour les autres branches (services hors transport, énergie-eau-déchets), la production est obtenue indirectement à partir des emplois.

Formation brute de capital fixe

Sources : immatriculations de véhicules ; indices de chiffres d'affaires (issus des déclarations de TVA) dans l'industrie, le commerce de gros et dans les services ; mises en chantier de bâtiments, statistiques de la fédération nationale des travaux publics (FNTP).

Consommation des ménages

Sources : enquêtes dans le commerce effectuées par la Banque de France ; statistiques d'organismes publics (Arcep, Cnamts...) ; statistiques d'organismes professionnels ; indices de chiffres d'affaires (issus des déclarations de TVA) ; indices de prix à la consommation.

La consommation des ménages en biens est publiée mensuellement (cf. indicateurs conjoncturels).

Autres postes du tableau entrées-sorties (TES)

Consommations intermédiaires : obtenues, le plus souvent, à partir de la production de la branche correspondante et de coefficients techniques.

Variations de stocks (agriculture, industrie hors énergie-eau-déchets) : obtenues par solde entre les ressources et les emplois hors stocks (consommations intermédiaires, consommation finale, FBCF, exportations).

Impôts

Sources : recouvrements mensuels des recettes de l'État et avis d'émissions de rôles des impôts locaux (DGFIP), données de l'Acoss (Agence Comptable des Organismes de Sécurité Sociale) pour les impôts affectés à la Sécurité Sociale (CSG, etc.).

Emploi, Salaires, Durée du travail

Sources : statistiques trimestrielles sur l'emploi salarié (Dares-Insee), enquête Acemo (Activité et condition d'emploi de la main d'œuvre) de la Dares (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé), Acoss, DGFIP (direction générale des finances publiques). Statistiques sur les jours maladies, maternité et accidents du travail (Caisse nationale d'assurance maladie), et sur les heures supplémentaires (Acoss).

Cotisations et prestations sociales

Sources : Acoss (cotisations au régime général de la Sécurité Sociale) ; statistiques des caisses nationales d'assurance maladie, d'assurance vieillesse, et d'allocations familiales ; Pôle-Emploi (prestations chômage) ; autres organismes de protection sociale, DGFIP.

Tableau économique d'ensemble

Les comptes des ménages et des sociétés non financières font l'objet d'une publication détaillée. Les informations concernant les autres secteurs institutionnels (administrations publiques, sociétés financières, instituts sans but lucratif au service des ménages -ISBLSM-) sont plus fragiles et certaines

opérations ou soldes ne peuvent être publiés tant que les comptes annuels de ces agents ne sont pas connus (mai de l'année N+1).

Révisions

D'une publication à l'autre des comptes trimestriels

Au fur et à mesure des publications, les comptes trimestriels peuvent être révisés du fait :

- du remplacement d'extrapolations par des indicateurs initialement non disponibles ;
- des révisions d'indicateurs bruts, sur le dernier trimestre ou sur les trimestres antérieurs ;
- de révisions de corrections de variations saisonnières ;
- une fois par an, en mai, des révisions des comptes annuels ;
- environ tous les cinq ans, de changement de base.

Intégration des comptes annuels

En règle générale, si le profil trimestriel des séries peut être modifié depuis leur origine, les agrégations annuelles de leurs données brutes ne le sont pas car elles sont calées sur les comptes annuels jusqu'au dernier compte provisoire publié. Une fois par an, les comptes définitifs (année N-3), semi-définitif (année N-2) et provisoire (année N-1) sont publiés en mai de l'année N et révisent les estimations annuelles des agrégats macroéconomiques. Les comptes trimestriels intègrent ces données de la nouvelle campagne de comptes annuels lors de la publication des « premiers résultats » du premier trimestre de l'année N.

Les révisions des comptes annuels sur l'année (N-1) proviennent de trois sources principalement :

- la ré-estimation des modèles de CVS-CJO ;
- la ré-estimation des relations d'étalonnages, en intégrant les deux derniers points annuels : les comptes définitif et semi-définitif de la campagne en cours (soit dans le cas présent les comptes définitif 2008 et semi-définitif 2009). Cela modifie la dynamique des agrégats macro-économiques sur la fin de période ;
- le calage sur certaines données annuelles connues pour la première fois ou déterminées plus précisément : notamment les comptes des administrations publiques, celui des sociétés financières et celui de l'agriculture, certains postes de consommation finale des ménages.

Changements de base

Par ailleurs, les comptes nationaux procèdent régulièrement à des changements de base. Après la « base 95 » et la « base 2000 », les comptes nationaux sont passés le 13 mai 2011 à la « base 2005 ». C'est une source importante de révision des agrégats macro-économiques publiés jusqu'alors, sur les années récentes comme sur l'ensemble de la période publiée (exercice de rétopolation). Par rapport à la base précédente, les comptes de la « base 2005 » sont notamment élaborés dans une nouvelle nomenclature, la révision 2 de la nomenclature d'activités française (NAF- rév. 2). Ce changement de base a conduit à reconstruire l'ensemble des comptes trimestriels, c'est-à-dire à ré-estimer tous les modèles dans cette nouvelle nomenclature, à partir des comptes annuels et des indicateurs conjoncturels sur l'ensemble de la période 1980-2010.

Des changements substantiels s'ajoutent donc aux révisions plus habituelles portant sur les comptes définitifs et semi-définitif. Une note consultable sur le site internet de l'Insee détaille les principaux éléments de ce changement de base.

Étude sur les révisions

Entre 1999 et 2010, l'écart absolu moyen est de 0,05 point entre la première estimation de la croissance trimestrielle du PIB (publiée lors des « premiers résultats ») et la deuxième (publiée lors des « résultats détaillés »).

La révision absolue moyenne de la croissance trimestrielle du PIB entre l'estimation initiale et celle publiée un an plus tard est de 0,16 point (calcul effectué sur la période 1991-2010). La révision absolue moyenne est de 0,21 point au bout de deux ans et de 0,25 point au bout de 3 ans.